



Le droit à la liberté d'expression

Article 19 de la DUDH et article 13 de la CDE

Leçon 7A - Les mots font la différence

Liberté d'expression

Vous avez le droit à la liberté d'expression. Vous avez le droit de découvrir des choses et de partager ce que vous pensez avec les autres, en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière, tant que l'information ne vous porte pas préjudice ou ne porte pas préjudice à d'autres personnes.

La Convention relative aux droits de l'enfant, article 13



Points à retenir

1. Vous avez le droit d'avoir et d'exprimer vos propres opinions.
2. Vous avez le droit de vous informer et de partager ce que vous pensez avec autrui.

1. BIENVENUE (10 minutes)

Chanson, « Faire de notre mieux » (page 4)

2. RÉVISION

Activité : Expression limitée

- Qui peut nous parler d'une valeur que nous partageons quelle que soit notre religion ou notre croyance ?

Une fois que l'un des élèves a parlé, demandez à un autre élève (**élève A**) de se couvrir la bouche.

Demandez à un autre élève (**élève B**) de se boucher les oreilles. Ils doivent se couvrir la bouche et se boucher les oreilles pendant que la révision se poursuit.

- Demandez à 2 ou 3 autres élèves de partager des valeurs communes que nous partageons tous, quelles que soient nos croyances.
- L'élève B peut parler s'il souhaite répondre à la question de l'examen, mais il doit se couvrir les oreilles.

3. INTRODUCTION

Terminez le jeu puis demandez à un élève de lire l'Article 13 de la CDE sur la liberté d'expression (page 43).

4. DÉVELOPPEMENT (10 minutes)

Questions

- Que pensez-vous des demandes que j'ai faites aux élèves A et B ?
- Étaient-ils libres de découvrir des choses et de les partager avec d'autres personnes ?
- Élève A, comment t'es-tu senti durant le jeu avec la bouche couverte ?
- Élève B, comment t'es-tu senti avec tes oreilles bouchées ?
- Qu'avez-vous ressenti, en sachant que quelqu'un ne pouvait pas parler ou entendre aussi bien que vous ?

- Pouvez-vous vous souvenir d'un moment où vous n'avez pas pu vous exprimer ? Quel effet cela fait-il de garder ses pensées et ses sentiments à l'intérieur de soi ?
- Pouvez-vous vous souvenir d'un moment où vous avez eu l'impression que personne ne vous écoutait ?
- Quelles sont les forces extérieures qui vous empêchent de vous exprimer ou de vous sentir compris ?

Demandez à un élève de relire l'article 13 de la CDE (page 43).

- À quel droit humain cet article fait-il référence ?

5. CONCLUSION (10 minutes)

Activité : L'histoire et la photo de Malala (page 43)

Lisez l'histoire de Malala puis discutez-en.

Questions

- Quel est le lien entre l'histoire de Malala et l'article 13 ?
- Quelles sont les autres façons de s'exprimer autre que la parole ?

(Écrivez leurs suggestions au tableau ou sur une feuille de papier.)

Montrez la mini affiche Liberté d'expression (page 41).

- Quel est le lien avec la liberté d'expression ?

6. DEFI

- Exprimez vos sentiments sur la communauté dans laquelle vous vivez de l'une des manières suivantes : écrivez un poème, faites un dessin, chantez une chanson, écrivez une chanson de rap, etc.
- Partagez ce que vous avez fait avec votre famille puis parlez-leur du droit à la liberté d'expression.
- Ramenez votre projet avec vous lors de notre prochaine rencontre pour le partager avec le reste de la classe.

Activité : L'histoire de Malala

Malala Yousafzai est née au Pakistan en 1997. Le Pakistan est un pays magnifique, mais plus de la moitié des filles ne vont pas à l'école, alors que la plupart des garçons y vont. Cela gênait beaucoup Malala. Son père était le directeur de l'école où elle était élève, et il était un grand défenseur de l'éducation des filles.

Lorsque les soldats ennemis sont arrivés dans sa ville, ils ont déclaré que les filles ne pouvaient pas aller à l'école. Mais Malala et ses amies ont refusé de leur obéir. Les soldats l'ont donc menacée de mort, mais cela ne l'a pas empêchée d'aller à l'école et de parler à d'autres personnes de ce qu'elle faisait. Elle a même donné une conférence intitulée « Comment osent-ils me retirer mon droit fondamental à l'éducation ? ».



Personne ne pensait que les soldats tueraient une jeune fille. Un jour, alors que Malala avait 15 ans, elle prenait le bus avec des amis pour rentrer de l'école, lorsqu'un homme armé et masqué arrêta le bus, monta à bord et cria, « Qui est Malala ? ». Il a ensuite tiré sur elle, touchant Malala à la tête avant de s'enfuir.

Même si Malala a failli mourir, elle n'a pas abandonné de défendre son droit à l'éducation. Aujourd'hui, elle continue de s'exprimer en faveur de l'éducation, en particulier pour les filles. Alors qu'elle n'avait que 17 ans, elle a reçu le prix Nobel de la paix pour avoir accompli le meilleur travail au monde en faveur de la paix. Malala est la plus jeune personne à recevoir ce prix.

Le monde entier a été scandalisé par le fait que quelqu'un avait tenté de tuer une jeune fille simplement parce qu'elle voulait aller à l'école. Le Pakistan a rapidement adopté une nouvelle loi, le droit à l'éducation gratuite et obligatoire, pour la première fois dans l'histoire du pays.

Le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, l'a décrite comme « une courageuse et douce défenseur pour la paix qui, par le simple fait d'aller à l'école, est devenue une enseignante pour le monde entier ».

Le jour où Malala a eu 18 ans, elle a assisté à l'ouverture d'une école pour filles au Liban. Elle a déclaré : « Aujourd'hui, pour mon premier jour en tant qu'adulte, au nom des enfants du monde, je demande aux dirigeants qu'ils investissent dans les livres plutôt que dans les balles ».

Article 13

Vous avez le droit à la liberté d'expression. Vous avez le droit de découvrir des choses et de partager ce que vous pensez avec les autres, en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière, tant que l'information ne vous porte pas préjudice ou ne porte pas préjudice à d'autres personnes.

La Convention relative aux droits de l'enfant



N'oubliez pas de remplir vos brèves **Notes et réflexions du modérateur** (page 68).

Leçon 7B - Les mots font la différence

Liberté d'expression

Vous avez le droit à la liberté d'expression. Vous avez le droit de découvrir des choses et de partager ce que vous pensez avec les autres, en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière, tant que l'information ne vous porte pas préjudice ou ne porte pas préjudice à d'autres personnes.

La Convention relative aux droits de l'enfant, article 13



Point à retenir :

Vous avez le droit d'avoir et d'exprimer vos propres opinions de différentes façons tant que ça ne vous porte pas préjudice ou ne porte pas préjudice à d'autres personnes.

Affichez le règlement de la classe et les mini affiches.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chanson, « Faire de notre mieux » (page 4)

2. RÉVISION

Montrez la mini affiche **Liberté d'expression** (page 41).

- La semaine dernière, vous avez été invité à vous exprimer d'une manière différente, par exemple en écrivant, en dessinant ou en chantant. Trouvez un partenaire et partagez ce que vous avez créé pour exprimer vos sentiments à l'égard de votre communauté.
- Qu'avez-vous compris des sentiments de votre partenaire ?

3. INTRODUCTION (10 minutes)

Activité : Article 13, partiellement couvert (page 45)

Demandez à un élève de lire la **première partie de l'article 13** :

Vous avez le droit de découvrir des choses et de partager ce que vous pensez avec les autres, en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière . . .

- Arrêtez le lecteur à ce stade puis expliquez que les auteurs de cet article ont ajouté un élément supplémentaire concernant la limitation de ce droit.
- **Découvrez la partie inférieure et permettez à l'élève de terminer sa lecture :**

. . . à condition que ces informations ne vous nuisent pas ou ne nuisent pas aux droits d'autrui.

4. DÉVELOPPEMENT (10 minutes)

Questions



N'oubliez pas de remplir vos brèves **Notes et réflexions du modérateur** (page 68).

- Y a-t-il des moments où nous ne devrions pas dire ce que nous pensons ? Quel type de pensées ?
- Avez-vous déjà entendu quelqu'un dire quelque chose de faux à propos de quelqu'un d'autre ?
- Comment cela a-t-il affecté la personne qui a menti ?
- Comment cela a-t-il affecté la personne sur laquelle on a menti ?

Lisez l'article 13 en classe.

Activité : Citer des personnes connues (page 45)

- Demandez aux élèves de discuter en groupe de ce que la citation signifie pour eux. Sont-ils d'accord ou non avec la personne connue ?
- Sélectionnez un porte-parole de chaque groupe pour qu'il partage avec l'ensemble de la classe ce que son groupe a appris de la citation.

5. CONCLUSION (5 minutes)

Montrez à nouveau la mini affiche **Expression**. (page 41)

Question :

Si vous avez la liberté d'expression ou le droit de vous exprimer, quelle est votre responsabilité ?

Guidez les élèves pour qu'ils comprennent ce qui suit :

- Ils doivent s'assurer que ce qu'ils disent est vrai ou exact.
- S'ils veulent que leur voix soit entendue et respectée, ils doivent également écouter les autres avec respect.

6. DEFI

- Réfléchissez aux citations et partagez-en une avec votre famille et vos amis.
- Pensez à un mot qui exprime la « liberté d'expression ». Faites un croquis qui exprime le mot sur une feuille de papier puis créez autour de ce mot des motifs ou des dessins qui s'y rapportent.
- Apportez vos croquis en classe lors de notre prochaine rencontre.

Article 13

Vous avez le droit à la liberté d'expression. Vous avez le droit de découvrir des choses et de partager ce que vous pensez avec les autres, en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière. . .

. . . à condition que ces informations ne vous nuisent pas ou ne nuisent pas aux droits d'autrui.

La Convention relative aux droits de l'enfant

Activité : Citation de personnes connues

Divisez la classe en trois ou quatre groupes. Partagez avec chaque groupe l'une des citations énumérées ci-dessous. Dupliquer les citations pour tout groupe supplémentaire si nécessaire.



« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire. »

- Voltaire

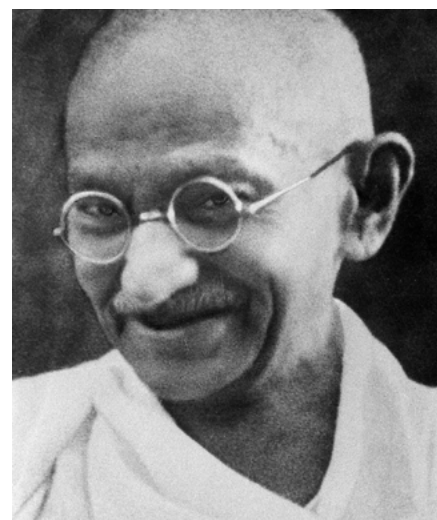
Philosophe et écrivain français



« J'élève ma voix, non pas pour crier, mais pour que ceux qui n'ont pas de voix puissent être entendus. Nous ne pouvons pas réussir si la moitié d'entre nous sommes mises en retrait. »

- Malala Yousafzai

Défenseur pakistanaise pour l'éducation des femmes



« Je veux être libre d'exprimer PLEINEMENT ma personnalité. »

- Mahatma Gandhi

Chef du mouvement d'indépendance de l'Inde